

Réf: Dossier N° : 53520

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « LA MANNE DU CIEL »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA PALMERIAE, 01 BP 5594
ABIDJAN 01**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Août 2018, et enregistrés au CEPICI le 28 Août 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « LA MANNE DU CIEL » .

Objet: restauration, décoration (mariage, d'intérieur, de bureau), location (chaise, bache, table et vaisselles), fournitures de bureau, achats et vente d'articles divers, divers.. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA PALMERIAE, 01 BP 5594
ABIDJAN 01**

GERANT: Madame KOROTOUMOU DIABY.

**RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-21481 du 29/08/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°20346 du 29/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

